



**Cadre de Concertation sur
les Ressources Naturelles**

PLANETE ENERGIE RDC

3ème Edition

PLANETE ENERGIE



JUIN 2026



ÉDITORIAL : LE MOT DU CADRE DE CONCERTATION

C'est avec une exigence renouvelée que le Cadre de Concertation sur les Ressources Naturelles (CdC/RN) vous présente ce nouveau numéro de PLANÈTE ÉNERGIE RDC.

Conçu comme un baromètre citoyen et technique, ce rendez-vous semestriel analyse les dynamiques qui façonnent le paysage énergétique de la République Démocratique du Congo.

À l'heure où l'accès à une énergie propre et abordable conditionne le développement humain et industriel de notre nation, le CdC/RN reste fidèle à sa mission : observer, documenter et orienter. Ce numéro ne se contente pas de dresser un inventaire ; il interroge l'efficacité, la transparence et l'inclusivité des choix stratégiques opérés au cours des six derniers mois sur toute l'étendue du territoire national.

LE CONTEXTE ÉNERGETIQUE EN RDC (JANVIER – JUIN 2026) : ENTRE AMBITIONS DE TRANSITION ET REALITES PROVINCIALES

Le premier semestre de l'année 2026 a été marqué par une accélération notable des débats sur la décentralisation énergétique et la diversification de notre mix. La RDC se trouve à la croisée des chemins, cherchant à concrétiser son statut de « pays-solution » face au changement climatique tout en répondant à un déficit énergétique interne aigu.

Au cours de ces six derniers mois, plusieurs faits marquants ont dessiné la trajectoire du secteur :

- **L'élan des initiatives décentralisées** : Les provinces affichent une volonté croissante de s'approprier leur destin énergétique. On assiste à une multiplication des projets de mini-réseaux photovoltaïques (off-grid) et d'infrastructures locales, visant à désenclaver les zones rurales et périurbaines souvent laissées pour compte par les grands réseaux nationaux.
- **Le défi de la gouvernance et de l'inclusivité** : Malgré l'intérêt des investisseurs, l'opérationnalisation des réformes et des plans énergétiques provinciaux se heurte encore à des défis de financement, de coordination institutionnelle et de transparence.
- **L'impact socio-environnemental** : Le développement des infrastructures, qu'elles soient hydroélectriques ou solaires, soulève de grandes questions quant à la participation des communautés locales, à l'indemnisation juste des populations et à la préservation des écosystèmes forestiers face aux pressions extractives.

Ce semestre démontre que si le potentiel gigantesque de la RDC n'est plus à prouver, le véritable défi de 2026 reste la transformation de ce potentiel en accès réel, équitable et durable pour chaque Congolais.

OBJECTIFS DE CETTE NOUVELLE EDITION

Dans ce contexte de mutations rapides, la publication de ce numéro du premier semestre 2026 de PLANÈTE ÉNERGIE RDC répond à trois impératifs majeurs :

- **Centraliser l'information pour une vision globale** : Consolider les données sectorielles et les réalités du terrain collectées de l'Est à l'Ouest de la RDC, afin d'offrir une cartographie fidèle des avancées et des goulots d'étranglement du secteur.
- **Promouvoir un débat inclusif et multisectoriel** : Mettre en lumière la nécessité d'une synergie entre l'État, le secteur privé, les partenaires au développement et les communautés locales pour que les politiques énergétiques ne soient pas de simples déclarations d'intentions, mais des leviers de développement à la base.
- **Armer le plaidoyer citoyen** : Fournir aux acteurs de la société civile, aux décideurs politiques et aux leaders d'opinion un outil d'analyse rigoureux pour exiger une gouvernance transparente des ressources, une répartition équitable des revenus de l'énergie et le respect strict des normes environnementales.

En parcourant ces pages, vous découvrirez des analyses pointues, des témoignages du terrain et des pistes de réflexion pour que la transition énergétique en RDC soit, avant tout, une transition juste



CADRE DE CONCERTATION SUR LES RESSOURCES NATURELLES (CdC/RN)

Une voix citoyenne engagée pour une gouvernance responsable de l'énergie en RDC

Qui sommes-nous ? Le CdC/RN est une plateforme regroupant les organisations de la société civile œuvrant pour la gestion durable, transparente et inclusive des ressources naturelles. Depuis sa création, le CdC/RN milite pour que les ressources naturelles profitent à toutes les communautés. Nos actions dans le secteur de l'énergie :

- Collecte et diffusion d'informations sur l'accès à l'électricité en milieu urbain et rural.
- Plaidoyers pour la décentralisation énergétique et l'inclusion des femmes et jeunes.
- Suivi citoyen des projets de production, transport, distribution et commercialisation de l'énergie.
- Sensibilisation des communautés sur les droits énergétiques.
- Appui à la transition énergétique juste et équitable.
- Appui à la planification énergétique inclusive et intersectorielle.

Nos contributions majeures :

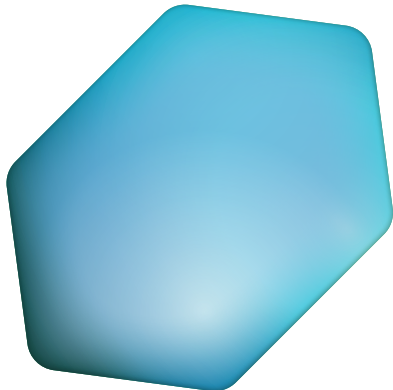
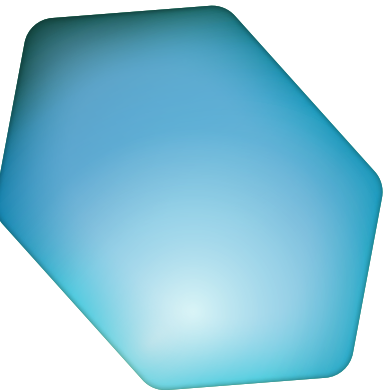
- Organisation de dialogues multi-acteurs sur la gouvernance du secteur de l'énergie
- Production de rapports sur l'accès à l'énergie en Ituri, Tshopo, Haut-Uélé et Bas-Uélé
- Accompagnement des initiatives communautaires d'électrification
- Membre actif du réseau Mwangaza, pour une énergie inclusive
- Renforcement de capacités des parties prenante.

Rejoignez-nous dans notre lutte pour une énergie accessible, durable et juste pour tous !

Contact : info@cdcrnituri.org / +243 813 014 336

Bunia, RDC Suivez-nous sur :

Facebook : CdCrn Ituri / YouTube : CdC RN Site / web : cdcrnituri.org



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	-----	1
PRESENTATION DU CdC/RN	-----	2
LANCEMENTS & PROJETS ENERGETIQUES	-----	4
GOUVERNANCE & CADRE LEGAL	-----	6
PLAIDOYERS & REVENDICATIONS	-----	11
ESPACE PUBLICITAIRE	-----	14
TEMOIGNAGES ET TERRAIN	-----	15
ANALYSE ET PERSPECTIVES	-----	16
RECOMMANDATIONS	-----	19
CONCLUSION GÉNÉRALE	-----	20

Rubrique 1 : Lancements & projets énergétiques

4

Mise en service de barrages hydroélectriques et nouveaux sites ou infrastructures électriques

Centrale hydroélectrique de Kinsuka : 2,8 milliards USD d'investissement annoncés pour 5 ans de travaux : d'après un article publié par lepoint.cd, en date du 8 Février 2026, Le projet de centrale hydroélectrique de Kinsuka, à l'ouest de Kinshasa, est évalué à environ 2,8 milliards USD pour un délai de réalisation estimé à 5 ans. Lors du conseil des ministres, le ministre des Ressources hydrauliques et électricité, Aimé Sakombi, a présenté une note d'informations en deux volets. Le premier porte sur l'investissement nécessaire à la construction de cette centrale. Le gouvernement met en avant un objectif clair : réduire le déficit énergétique structurel de Kinshasa. En pratique, cela signifie augmenter l'électricité disponible et la rendre plus stable pour les ménages et les services, dans une ville où les coupures et la faiblesse de l'offre restent un problème récurrent



Électricité en RDC : le Gouvernement mise sur la réhabilitation et la construction des barrages de Kakobola, Katende et Inga 3 : à en croire l'article publié par www.radiookapi.net, le 23 Mai 2026, Pour améliorer l'accès à l'électricité en RDC, le Gouvernement Suminwa mise sur la réhabilitation et la construction de nouvelles infrastructures de production, notamment Kakobola, Katende et Inga 3. Le ministre des Ressources hydrauliques et de l'Électricité, Molendo Sakombi, a présenté ses stratégies lors de sa réponse à une question orale qui lui a été adressée le jeudi 21 mai devant l'Assemblée nationale. Dans sa réplique, il a également souligné la modernisation des réseaux de transport et de distribution, notamment à Kinshasa, où un plan d'assainissement du réseau de distribution de la SNEL est en cours d'exécution afin de réduire les délestages.

Plaidoyer pour la réhabilitation complète de la centrale Tshopo 1 et 2 : selon un article publié par acp.cd, le 3 Février 2026, le sénateur Jean Bamanisa Saidi a mené un plaidoyer pour la réhabilitation complète des infrastructures vétustes de la centrale hydroélectrique Tshopo 1 et 2 à Kisangani. A l'en croire, la détérioration progressive des équipements, notamment les turbines, les câbles souterrains et plusieurs transformateurs, serait à la base des coupures récurrentes d'électricité observées dans la ville, affectant les ménages ainsi que les petites et moyennes industries locales.



Inauguration de la centrale hydroélectrique de Kakobola Gungu : d'après un article écrit par lanation.cd, le 24 Mars 2026, le Ministre des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité, Aimé Sakombi Molendo, a procédé, en date du 23 mars 2026, à l'inauguration officielle de la centrale hydroélectrique de Kakobola, située dans le territoire de Gungu, en province du Kwilu. D'une capacité installée de 10,5 mégawatts, cette infrastructure de type « au fil de l'eau » intègre un dispositif complet de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique, comprenant notamment des lignes à haute tension vers Kikwit, Idiofa et Gungu, des postes de transformation ainsi que des réseaux de desserte locale, au bénéfice de plus de 400 000 habitants.



Lancement de mini-réseaux solaires

Un projet solaire de 15 millions USD pour alimenter l'un des bassins miniers majeurs de la RDC : selon l'article publié sur www.sikafinance.com, Wuhuang Construction and Commerce RDC, une entreprise chinoise active en République démocratique du Congo, va construire un micro réseau solaire avec stockage d'énergie d'une valeur d'environ 15 millions USD dans la zone minière LCS, à Kolwezi. Ce projet, contracté par la société chinoise Breton Technology Co., Ltd., vise à apporter une énergie stable dans une région où l'électricité est un facteur essentiel pour les industries extractives. La province du Lualaba, dont la capitale est Kolwezi, est l'un des bassins miniers les plus importants au monde, avec une production dominante de cuivre et de cobalt qui représente une part significative de l'activité minière nationale et mondiale. Le contrat a été signé le 9 janvier 2026 entre Wuhuang Construction et Voie Lactée Énergie, une filiale de Breton Technology basée en RDC.



Un projet solaire de 15 millions USD pour alimenter l'un des bassins miniers majeurs de la RDC : selon l'article publié sur www.sikafinance.com, Wuhuang Construction and Commerce RDC, une entreprise chinoise active en République démocratique du Congo, va construire un micro réseau solaire avec stockage d'énergie d'une valeur d'environ 15 millions USD dans la zone minière LCS, à Kolwezi. Ce projet, contracté par la société chinoise Breton Technology Co., Ltd., vise à apporter une énergie stable dans une région où l'électricité est un facteur essentiel pour les industries extractives. La province du Lualaba, dont la capitale est Kolwezi, est l'un des bassins miniers les plus importants au monde, avec une production dominante de cuivre et de cobalt qui représente une part significative de l'activité minière nationale et mondiale. Le contrat a été signé le 9 janvier 2026 entre Wuhuang Construction et Voie Lactée Énergie, une filiale de Breton Technology basée en RDC.





BGFA finance l'extension d'un mini-réseau solaire à Dungu : d'après l'article publié le 03 Mars 2026 par www.agenceecofin.com, Le fonds Beyond the Grid Fund for Africa (BGFA) a annoncé le 3 mars la signature de son quatrième projet en République démocratique du Congo avec Les Soleils de la Garamba S.A.S.U, filiale opérationnelle locale de MyJouleBox. Le projet porte sur l'extension d'un site solaire mini-réseau à Dungu, dans la province du Haut-Uélé, au nord-est du pays. Alors que l'accès à l'électricité demeure très limité dans les zones rurales de la République démocratique du Congo, ce nouveau financement vise à renforcer l'offre décentralisée de l'énergie dans le nord-est du pays, grâce à l'énergie solaire.

Rubrique 2 : Gouvernance & cadre légal

Nouvelles lois ou décrets en lien avec l'énergie



L'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité (ARE) précise les règles de collecte et de reversement de la taxe sur la consommation : selon l'article publié par are.gouv.cd le 9 avril 2026, l'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité (ARE) et l'Unité de Coordination et de Management des Projets (UCM) ont signé, ce jour, au Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité (MRHE), un accord spécifique encadrant la mise en œuvre du Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Électricité et de l'Eau (AGREE, Banque Mondiale), et du Programme d'appui à la Gouvernance et à l'Amélioration du Secteur Électrique (PAGASE/Banque Africaine de Développement). À travers ce partenariat, l'ARE et l'UCM réaffirment leur engagement commun à moderniser la gouvernance du secteur, à renforcer la régulation et à améliorer durablement l'accès aux services d'électricité et d'eau en République Démocratique du Congo.

La RDC se dote d'une Politique nationale de l'énergie révisée : selon un article publié le 14 Juin 2026 par deskeco.com, Le ministre des Ressources hydrauliques et Electricité a fait valider le vendredi 12 juin 2026 au Conseil, la Politique nationale de l'énergie (PNE) révisée. Cette Politique nationale de l'énergie intègre les réformes adoptées en 2025, notamment l'Ordonnance-Loi n°25/025 du 5 février 2025 sur l'électricité et le Décret du 1er avril 2025 sur les hydrocarbures ; les engagements du Compact énergétique national, cadre de convergence des politiques énergétiques et climatiques à l'horizon 2030.



Circulaire N°001/ARE/RDC/DG/SAM/2026 du 16 avril 2026 - Modalités d'application et obligation de collecte et de reversement de la taxe sur la consommation de l'électricité : d'après l'article publié le 17 Avril par leganews.pro, Cette circulaire rappelle aux opérateurs électriques en RDC l'obligation légale d'intégrer, collecter et reverser la taxe sur la consommation d'électricité. Son fondement juridique repose sur plusieurs lois et arrêtés. Elle s'applique à tout consommateur final (domestique, industriel, minier), sous réserve d'un moratoire pour les clients basse tension.





Invest in African Energy Forum 2026 : la RDC veut transformer son potentiel énergétique en production réelle : selon 7sur7.cd, lors de l'Invest in African Energy Forum 2026, tenu le mercredi 22 avril à Paris, le ministre des Ressources hydrauliques et de l'Électricité, Aimé Sakombi Molendo, a souligné que l'heure n'est plus aux promesses, mais à la concrétisation. Il a insisté sur le fait que « le défi n'est plus d'identifier le potentiel, mais de le transformer en capacité réelle ».



Investissement dans l'énergie en RDC : INNOVENT-France sollicite l'accompagnement de l'ANAPI pour une implantation rapide de ses activités : Le secteur énergétique de la République Démocratique du Congo continue d'attirer des investisseurs internationaux, portés par une demande croissante en électricité et un potentiel considérable en ressources renouvelables. Dans ce contexte, la société INNOVENT a officiellement manifesté son intérêt pour une implantation en RDC, en sollicitant l'accompagnement de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements. A travers ce projet, la RDC confirme son attractivité croissante dans le secteur des énergies renouvelables, un levier stratégique pour soutenir l'industrialisation, améliorer l'accès à l'électricité et renforcer l'autonomie économique du pays, peut-on lire sur anapi.cd dans son article publié le 28 avril 2026

Au moins 141 000 foyers améliorés vendus en sept ans en RDC grâce au projet EnDev : selon l'article publié sur www.radiookapi.net le 1 Mai 2026, au niveau des communautés, environ 141 000 foyers améliorés ont été vendus en sept ans en République démocratique du Congo grâce au projet Energising Development (EnDev) RDC. Ces chiffres ont été révélés par Dieudonné Magene, coordonnateur national du programme, lors de la cérémonie de clôture du projet, organisée le 28 avril dernier à Kinshasa. Il a expliqué que l'utilisation des foyers améliorés permet non seulement aux ménages de réaliser des économies, mais aussi de prévenir des problèmes de santé, les foyers traditionnels produisant de la fumée et du monoxyde de carbone, particulièrement nocifs pour les enfants et les femmes enceintes.

Kinshasa : le Gouvernement provincial et la SNEL renforcent leur partenariat pour moderniser l'éclairage public : Le gouverneur de la ville de Kinshasa, a tenu le lundi 4 mai 2026 une séance de travail avec le directeur général de la Société nationale d'électricité (SNEL), autour des enjeux liés à l'éclairage urbain et à l'embellissement de la capitale. Au cœur des échanges : la nécessité d'améliorer l'éclairage public, considéré comme un levier essentiel pour renforcer la sécurité et améliorer le cadre de vie des habitants. À l'issue de cette rencontre, les deux parties ont convenu de mettre en place, dans les plus brefs délais, un projet conjoint visant à renforcer l'éclairage urbain à travers la ville. Selon l'article écrit par actualite.cd



RDC Lance Production de Lithium à Manono en 2026 : selon l'article écrit le 10 Mars 2026 sur www.africa-press.net, Le ministre des Mines, Louis Watum, a annoncé le 3 mars 2026 à Toronto que la RDC produira son premier lithium dès le deuxième trimestre 2026. L'annonce a été faite lors de la plateforme d'échanges miniers « Spotlight on DRC » au Canada, devant des investisseurs et partenaires internationaux. Le gisement concerné se trouve à Manono, dans la province du Tanganyika, et figure parmi les plus grands au monde..



Eau et efficacité énergétique : la Première Ministre Suminwa obtient des engagements de la Banque mondiale en faveur de plusieurs projets structurants : d'après l'article publié sur www.primature.gouv.cd le 16 Avril 2026, la Cheffe du Gouvernement, Judith Suminwa s'est entretenue, avec Anna Bjerde, Directrice générale des opérations du Groupe de la Banque mondiale, dans le cadre d'une réunion consacrée au renforcement du partenariat stratégique entre l'institution financière et la République Démocratique du Congo. Cette séance de travail a permis de faire le point sur les priorités d'intervention de la Banque mondiale en appui aux politiques publiques du Gouvernement Suminwa, en particulier dans les secteurs de l'énergie et de l'eau, considérés comme des leviers essentiels de transformation économique et sociale.



Intégration énergétique : L'Unité de Démarrage de la CORREAC prend officiellement ses fonctions à Kinshasa : selon l'article écrit le 19 février 2026, sur peac-ac.org, Le paysage énergétique de l'Afrique Centrale franchit une étape historique. La capitale de la République Démocratique du Congo a accueilli la cérémonie solennelle d'installation des experts de l'Unité de Démarrage de la Commission Régionale de Régulation de l'Électricité de l'Afrique Centrale (UD/CORREAC). Cet événement marque le coup d'envoi opérationnel d'un organe clé pour l'harmonisation des marchés électriques de la sous-région. La cérémonie a été marquée par la présence de hautes personnalités traduisant l'engagement des États membres.



RDC : Soraya Aziz-Moto prend la tête de l'ARE après Sandrine Mubenga : selon l'article publié le 3 Mars 2026 sur lepoint.cd, Soraya Aziz-Moto a été installée directrice générale de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Électricité (ARE), lors d'une cérémonie présidée par le ministre des Ressources hydrauliques et de l'Électricité, Aimé Molendo Sakombi. Elle succède à Sandrine Ngalula Mubenga à la tête d'un régulateur attendu sur un secteur clé pour l'économie. Dans un pays où l'accès à l'électricité reste faible malgré un potentiel hydroélectrique parmi les plus élevés du continent, la régulation pèse directement sur le climat d'affaires, la protection des usagers et l'ouverture progressive du marché. Devant la nouvelle équipe, le ministre Sakombi a fixé trois priorités : renforcer la crédibilité du cadre réglementaire, protéger le consommateur et encadrer une libéralisation maîtrisée du secteur



Lancement de la "fenêtre-pays" du programme ElectriFI : ce programme d'appui au secteur privé vise à soutenir l'ambition nationale d'atteindre un taux d'accès à l'électricité de 62 % d'ici 2030, particulièrement en milieu rural et périurbain. Selon l'article publié le 23 Mai 2026 par actualite.cd, malgré le potentiel énergétique exceptionnel qu'a la RDC, elle affiche un taux d'accès à l'électricité estimé à 21,5 % en 2025. Pour combler les insuffisances dans ce secteur stratégique de la vie nationale, la RDC mise sur des partenariats sérieux, durables et mutuellement avantageux. Dans son allocution, Fabrice Basile a souligné que ce partenariat entre l'Union européenne et la République Démocratique du Congo s'inscrit dans une vision de développement économique, social et durable autour de l'énergie

RDC/le gouvernement révisé sa Politique nationale de l'énergie et intègre les engagements du Compact énergétique national : à en croire l'article publié le 15 Juin 2026 par doseco.cd, le gouvernement congolais a engagé la révision de sa Politique nationale de l'énergie (PNE) afin de l'adapter aux réformes récentes du secteur et aux engagements pris dans le cadre du Compact énergétique national. Le ministre des Ressources hydrauliques et Électricité, Molendo Sakombi, a présenté ce document lors de la 92e réunion du Conseil des ministres, tenue vendredi 12 juin pour examen et approbation. La nouvelle PNE est issue d'un processus participatif organisé à Kisantu du 7 au 11 octobre 2025. Ces travaux ont réuni les acteurs publics, les opérateurs privés du secteur énergétique ainsi que les partenaires techniques et financiers. L'objectif est de doter le pays d'un cadre stratégique cohérent pour la mise en œuvre des programmes d'électrification, de transition énergétique et de gouvernance du secteur.





L'ARE remet trois avis conformes à GREEN WORLD ENERGIE SARL et CNMC, générant près de 300 emplois au Lualaba et soutenant l'industrie minière au Haut-Katanga : selon l'article publié sur are.gouv.cd le 21 Janvier 2026, l'avis porte sur la demande de licence de production indépendante d'électricité à partir d'une centrale solaire photovoltaïque de 200 MWc, intégrant un système de stockage de 581 MWh, à implanter dans le territoire de Mutshatsha, province du Lualaba, et le second avis concerne la licence de commercialisation de l'électricité dans la même province. Ce projet à fort impact environnemental et socio-économique contribuera à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, estimée à environ 75 750 tonnes de CO₂ par an, et sa mise en œuvre permettra la création d'environ 300 emplois, renforçant ainsi le développement économique local et l'inclusion sociale dans la province du Lualaba. Cependant, le troisième avis remis par l'ARE à la société CNMC CONGO COMPAGNIE MINIÈRE SARL, pour son statut de client éligible sur le site couvert par le périmètre PE-2356, situé sur la Route Panda, Commune de Panda, Ville de Likasi, Haut-Katanga permettra à l'entreprise de s'approvisionner en énergie électrique à travers un fournisseur autre que celui qui couvre son périmètre de distribution, tout en poursuivant ses activités industrielles d'exploitation et de valorisation du cuivre



La RDC passe du simple fournisseur de ressources à acteur industriel majeur : selon l'article publié par beto.cd, la Première ministre congolaise, Judith Suminwa, a marqué sa présence au segment de haut niveau du Forum Global South Utilities (GSU), dédié aux pays du Sud, à Abu Dhabi le mardi 13 janvier 2026, rapporte la Primature. Lors de cette deuxième journée de la Semaine du développement durable dans la capitale émiratie, elle a plaidé pour une reconnaissance accrue du rôle essentiel des pays du Sud, et plus particulièrement de la République Démocratique du Congo, en tant que pionnier de la transition énergétique. La RDC ne se limite pas à ses ressources énergétiques (hydroélectrique, un potentiel prometteur en solaire, éolien et biomasse), elle possède également des minerais stratégiques tels que le cobalt, le cuivre et le lithium, indispensables à la production de batteries électriques. La Première ministre a insisté sur la nécessité pour son pays de ne pas rester simple fournisseur de matières premières..

Partenariat avec le BGFA pour le HautUélé/L'ANSER a apporté son appui institutionnel et technique à la structuration du projet "Les Soleils de la Garamba" à Dungu : selon l'article publié le 4 Mars 2026 par www.echos-enr.media ANSER a joué un rôle clé dans la structuration du projet "Les Soleils de la Garamba" à Dungu, en apportant son appui institutionnel et technique. Ce partenariat a été essentiel pour garantir que le déploiement du mini-réseau solaire s'aligne sur les priorités de développement des chefs-lieux ruraux. L'ANSER a contribué à la mise en œuvre de ce projet, qui vise à fournir plus de 4 000 connexions d'électricité à Dungu, dans la province du Haut-Uélé, au nord-est de la RDC. Ce projet est un exemple de l'engagement de l'ANSER à améliorer l'accès à l'électricité dans les zones rurales et périurbaines du pays.



Rubrique 3 : Plaidoyers & revendications

Actions de la société civile ou des communautés



Journée des énergies propres/la RDC face au paradoxe entre potentiel immense et pauvreté énergétique : d'après l'article écrit par www.radiookapi.net, le 27 Janvier 2026, l'ONG Alerte congolaise pour le développement et les droits humains (ACEDH) tire la sonnette d'alarme. Malgré des ressources renouvelables exceptionnelles, la majorité de la population congolaise reste privée d'électricité. Ce déficit énergétique force la population à se tourner vers la biomasse. Cette dépendance au bois représente non seulement un défi de développement, mais aussi une menace environnementale majeure pour les forêts du bassin du Congo.

Mining Indaba 2026/Resource Matters défend la vision plus souveraine et industrialisée du secteur minier : à en croire l'article publié le 15 Février 2026 sur www.congomonde.cd, depuis Cape Town, les voix congolaises plaident pour une transformation locale des minerais et une coopération régionale renforcée, dans un contexte mondial marqué par la ruée vers les métaux de la transition énergétique. Pour Resource Matters, le diagnostic reste inchangé : l'Afrique et particulièrement la République démocratique du Congo ne pourra tirer un bénéfice réel de ses ressources que si elle dépasse le simple rôle de fournisseur de matières premières.

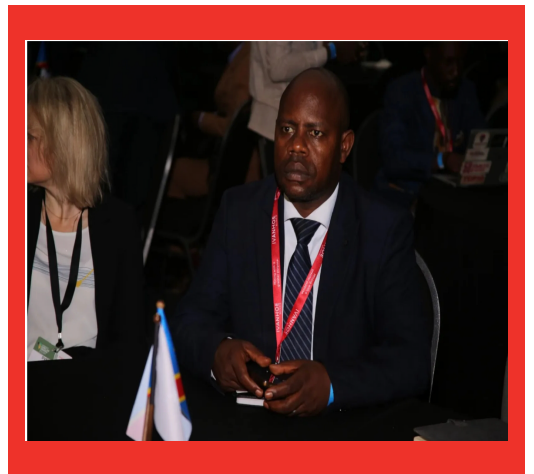
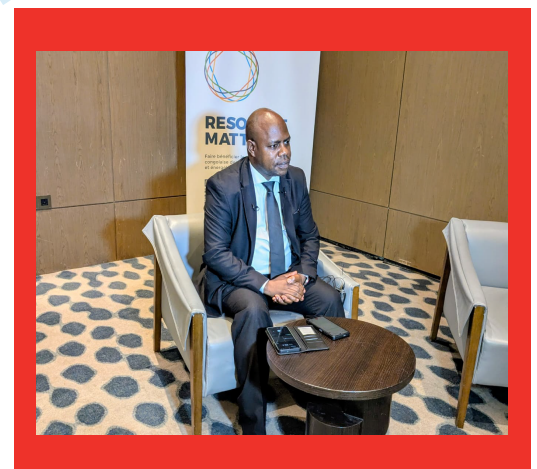


Table ronde sur la gouvernance minière/Resource Matters trace la voie d'un « lithium de développement » en RDC : selon l'article publié le 27 Mars 2026 sur mines.cd, à l'heure où la transition énergétique mondiale attise les convoitises autour du lithium, Kinshasa s'est imposée, les 24 et 25 mars 2026, comme un carrefour stratégique de réflexion. Réunis à l'hôtel Hilton à l'initiative de l'ONG Resource Matters, représentants du gouvernement, acteurs de la société civile et opérateurs miniers ont tenté de dessiner une trajectoire commune : éviter à tout prix les écueils observés dans l'exploitation du cuivre et du cobalt. Au fil des échanges, un message s'est clairement imposé : la République démocratique du Congo refuse désormais de se cantonner au rôle de simple pourvoyeur de matières premières brutes..



Table ronde sur la gouvernance minière/Resource Matters trace la voie d'un « lithium de développement » en RDC : selon l'article publié le 27 Mars 2026 sur mines.cd, à l'heure où la transition énergétique mondiale attise les convoitises autour du lithium, Kinshasa s'est imposée, les 24 et 25 mars 2026, comme un carrefour stratégique de réflexion. Réunis à l'hôtel Hilton à l'initiative de l'ONG Resource Matters, représentants du gouvernement, acteurs de la société civile et opérateurs miniers ont tenté de dessiner une trajectoire commune : éviter à tout prix les écueils observés dans l'exploitation du cuivre et du cobalt. Au fil des échanges, un message s'est clairement imposé : la République démocratique du Congo refuse désormais de se cantonner au rôle de simple pourvoyeur de matières premières brutes..



Manifestations, mémos, déclarations publiques

Communiqué de presse et déclaration technique/Lancement de Congo Epela : Ce mémo public accompagne la mise à jour majeure de la plateforme cartographique interactive Congo Epela. Les OSC y partagent des modélisations basées sur six scénarios d'électrification au moindre coût. Elles interpellent directement l'État, l'ANSER et la SNEL pour que les futurs investissements dans le mix énergétique (solaire et hydroélectricité) ciblent en priorité les structures de santé et agricoles dans les 26 provinces, de manière juste et transparente, peut-on lire sur www.resourcematters.org dans un communiqué publié le 12 Juin 2026.

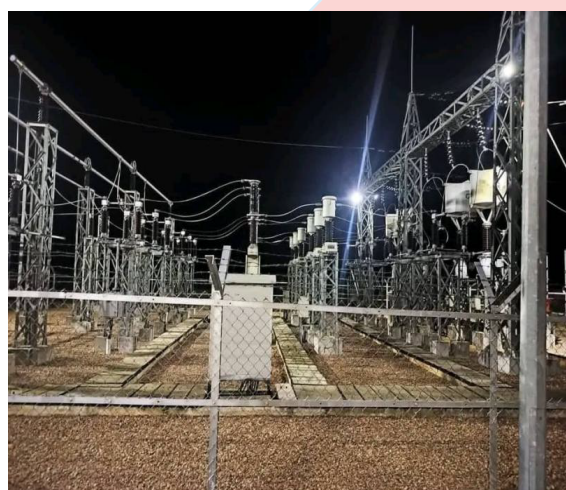


Mobilisation populaire à Lubero pour exiger l'accès à l'électricité : selon l'article publié le 27 Juin 2026 sur Actualite.cd, dans la commune rurale de Lubero (Nord-Kivu), une opération de contrôle menée par l'opérateur privé Virunga Énergie contre les raccordements frauduleux a déclenché une vive colère et des risques d'affrontements. Plus de 60 % des quartiers périphériques manquant d'accès officiel, de nombreux ménages partageaient illégalement les lignes d'abonnés officiels. Face au risque d'escalade et à la coupure des branchements informels, la structure citoyenne locale a publié une déclaration pressante appelant la population au calme et à la non-violence. Elle a demandé à l'opérateur de faire preuve de pédagogie et d'accélérer le déploiement progressif de ses infrastructures pour répondre à l'explosion de la demande.

Déclaration finale de Lubumbashi sur les pressions énergétiques : d'après l'article publié le 25 Février 2026 sur coraprdc.org, à l'issue d'un atelier d'évaluation, la coalition a publié la Déclaration finale de Lubumbashi. Ce document dénonce l'impact environnemental des infrastructures énergétiques et minières lourdes sur les écosystèmes forestiers locaux. Les OSC y réclament l'application stricte des normes de redevabilité sociale et exigent que tout nouveau projet de barrage ou de réseau intègre des évaluations d'impact menées conjointement avec les populations locales.



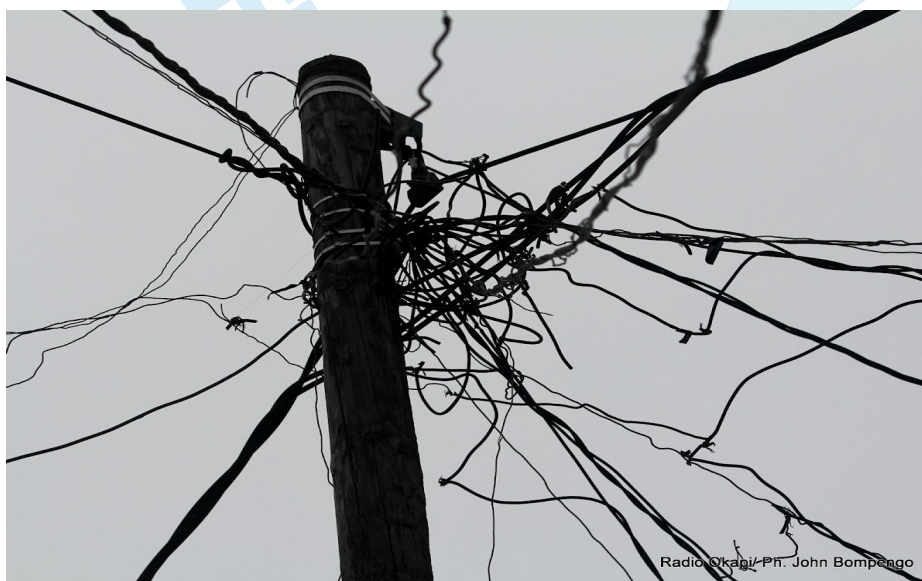
Thématiques principales : accès, prix, injustice, pannes, etc



Kasaï-Oriental : la ville de Mbujimayi privée de courant suite à l'effondrement des poteaux électriques dans un nouveau ravin à Miabi : selon l'article publié le 4 Mai 2026 sur actualite.cd, ces poteaux, qui transportent l'énergie produite par la centrale hydroélectrique de Tubitubidi (SACIM), ont cédé après la forte pluie qui s'est abattue dans la nuit du 30 avril au 1er mai 2026. Dans un communiqué, la Société nationale d'électricité (SNEL/SA), direction provinciale du Kasaï-Oriental, évoque une interruption de la fourniture du courant pendant six jours, consécutive à l'effondrement d'un poteau d'angle sur le tronçon Tshibwe-Boya. L'entreprise présente ses excuses à sa clientèle et rassure que ses équipes sont déjà à pied d'œuvre.



La panne mécanique majeure de Ruzizi : selon l'article publié le 29 Avril 2026 sur laprunellerdc.cd, des perturbations dans la fourniture de l'électricité ont été observées le mardi 28 avril 2026 dans la ville de Bukavu et ses environs, à la suite d'une panne technique survenue à la centrale hydroélectrique de Ruzizi. L'annonce a été faite par la Direction Régionale de la Société Nationale d'Electricité du Sud-Kivu, dans un communiqué officiel. L'annonce a été faite par la Direction Régionale de la Société Nationale d'Electricité du Sud-Kivu, dans un communiqué officiel. Selon cette communication, les zones affectées par ces perturbations incluent, outre Bukavu, plusieurs territoires voisins notamment Walungu (Nyangezi, Kaziba), Kabare (Katana, Kavumu, Mumosho, Mbobero) ainsi que Kalehe. La SNEL précise que cette situation est consécutive à une panne enregistrée sur le groupe turbo-alternateur numéro 4 de la centrale de Ruzizi. L'incident a concerné la partie mécanique, notamment une déformation des bielles nécessitant une inspection approfondie de la bache spirale, ce qui perturbe la production et la distribution de l'énergie électrique.



Le mémorandum des femmes de Kintambo : à en croire un article publié le 23 janvier 2026 par www.radiookapi.net, la fondation "Panier de la Femme" a déposé un mémorandum officiel à la maison communale de Kintambo à Kinshasa. Ces femmes demandent l'implication des autorités municipales auprès de la Société nationale d'électricité (SNEL) pour stabiliser la desserte en énergie, dont l'irrégularité favorise l'insécurité dans ce quartier de Kinshasa. Pour les membres de la fondation, le manque d'électricité ne paralyse pas seulement les activités économiques domestiques, il aggrave également le climat sécuritaire. Les zones plongées dans l'obscurité deviennent des foyers de criminalité urbaine, rendant les déplacements dangereux dès la tombée de la nuit.

L'Énergie au Cœur du Développement : Le Cadre de Concertation en Action

Au cours du premier semestre 2026, le Cadre de Concertation sur les Ressources Naturelles, CdC/RN, s'est affirmé comme un acteur incontournable de la gouvernance énergétique en République Démocratique du Congo. Loin d'être un simple observateur, le CCRN a déployé des actions concrètes pour transformer le potentiel énergétique national en réalités palpables pour les communautés, sous le signe de la transparence et de l'équité territoriale.

Les Actions Phares du Premier Semestre 2026

Le premier semestre a été marqué par une intense activité de plaidoyer, de planification et de dialogue stratégique avec les institutions clés (Ministère, ARE, ANSER) :

Janvier - Mars 2026 : Plaidoyer pour le couplage « Mines-Énergie »

Le CdC/RN, membre du Réseau Mwangaza, a mené un plaidoyer de haut niveau pour exiger que l'octroi des permis miniers soit systématiquement conditionné à des investissements énergétiques locaux. L'objectif : obtenir qu'un pourcentage des mégawatts produits par les industriels serve directement à l'électrification des communautés environnantes.

Avril - Mai 2026 : Co-planification et cartographie avec Congo Epela

En synergie avec des partenaires techniques et le Réseau Mwangaza, le Cadre de Concertation sur les Ressources Naturelles a activement participé à la collecte de données provinciales pour la mise à jour de la plateforme Congo Epela. Cet outil scientifique modélise le mix énergétique optimal (solaire et hydroélectrique) au moindre coût pour le pays.

Mai - Juin 2026 : Validation des Plans Provinciaux de l'Énergie

Sur le terrain, le CdC/RN a intégré les ateliers institutionnels pour veiller à ce que le plan énergétique 2026-2040 intègrent des clauses de tarification sociale et la promotion des mini-réseaux décentralisés. Le CdC/RN et ses partenaires ont soumis à l'examen des experts ce document stratégique qui définit la trajectoire énergétique de la province pour les cinq prochaines années.

Notre Vision du Mix Énergétique

Nous croyons fermement que l'avenir de la RDC repose sur une double approche : de grands barrages hydroélectriques pour structurer l'industrie et les grands centres urbains, et un déploiement massif de mini-réseaux solaires et de microcentrales pour briser l'isolement énergétique de l'intérieur de nos provinces.

Un Partenaire Stratégique pour les Institutions

Le CdC/RN collabore étroitement avec les instances de régulation et de déploiement pour fluidifier la transition énergétique :

Avec l'ARE : Pour un suivi rigoureux des grilles tarifaires et l'application d'une fiscalité incitative pour les opérateurs de mini-réseaux.

Avec l'ANSER : Pour orienter les projets d'électrification rurale prioritaires vers les zones de santé et les bassins agricoles les plus démunis.

Le Cadre de Concertation sur les Ressources Naturelles : Pour une gestion transparente, inclusive et durable de l'énergie en RDC

Rubrique 4 : Témoignages et terrain

Réalités sur l'accès à l'électricité dans le pays

L'accès à l'électricité en RDC est marqué par de profondes inégalités régionales. Si le taux d'accès national a progressé pour atteindre 21,5 %, cette moyenne cache un fossé immense entre la capitale, les provinces minières et le reste des territoires ruraux.

Voici l'analyse détaillée par zone géographique

Le pôle de consommation : Kinshasa et Kongo Central

C'est la zone la mieux desservie en apparence, car elle est directement connectée aux centrales d'Inga et de Zongo, mais le réseau y est saturé.

Taux d'accès estimé : 40 % à 50 % (le plus élevé du pays).

La réalité du terrain : Bien que l'infrastructure soit présente, la surpopulation urbaine et la vétusté des cabines de distribution de la SNEL transforment le quotidien en un délestage chronique. Pour compenser, la tendance du premier semestre se tourne vers les grands projets public-privé en périphérie (comme le mégaprojet de Kinsuka à 2,8 milliards USD) et le développement de mini-réseaux solaires pour désengorger le centre-ville.

Le pôle industriel : Le Grand Katanga (Lualaba et Haut-Katanga)

Cette région bénéficie d'une attention politique et économique majeure en raison de son poids minier.

Taux d'accès estimé : 25 % à 30 %.

La réalité du terrain: C'est une électricité à double vitesse. Les grandes infrastructures hydroélectriques et les interconnexions (parfois importées de Zambie) sont captées en priorité à plus de 80 % par l'industrie minière pour le traitement du cuivre et du cobalt. Les populations locales subissent de fortes baisses de tension et des coupures, ce qui pousse la société civile (comme la CORAP) à exiger que tout investissement énergétique minier intègre obligatoirement un volet d'électrification communautaire.

Le pôle résilient et privé : Le Grand Kivu (Nord-Kivu et Sud-Kivu)

L'Est du pays a développé un modèle unique où le déficit de la SNEL a laissé la place aux opérateurs privés et humanitaires.

Taux d'accès estimé : 10 % à 15 %.

La réalité du terrain : Goma et les centres urbains environnants dépendent de plus en plus de structures décentralisées comme Virunga Énergie ou Nuru. Le courant y est plus stable qu'à Kinshasa, mais le coût de l'abonnement au kilowatt-heure reste élevé pour les ménages modestes, ce qui crée des fractures sociales et des tensions sur les raccordements (comme les récents mouvements à Lubero). Au Sud-Kivu, le réseau reste suspendu aux pannes mécaniques des vieilles centrales de Ruzizi en attendant le projet régional Ruzizi III.

Le pôle de la transition décentralisée : L'ex-Province Orientale (Ituri, Tshopo, Bas et Haut-Uélé)

C'est la zone des grands contrastes, où cohabitent l'obscurité totale et des oasis d'énergies renouvelables.

Taux d'accès estimé : 3 % à 7 %.

La réalité du terrain :

- À Kisangani (Tshopo), la situation est critique : la centrale Tshopo 1 est asphyxiée par les pannes, maintenant la ville dans le noir en attendant les 120 millions USD nécessaires à sa réhabilitation.
- À l'inverse, le Haut-Uélé et l'Ituri deviennent les laboratoires des mini-réseaux. Entre l'autonomie hydro-solaire de la mine de Kibali et les nouveaux projets de réseaux solaires comme "Les Soleils de la Garamba" à Dungu (1 MW), l'accès progresse sans attendre le réseau national.

Les "zones d'ombre" : L'Équateur et le Grand Kasai

Ce sont les provinces les plus enclavées du pays, presque totalement oubliées par le réseau interconnecté national.

Taux d'accès estimé : Moins de 1 % à 2 % (presque exclusivement concentré dans les chefs-lieux administratifs via des générateurs thermiques privés).

La réalité du terrain : Le manque d'infrastructures lourdes paralyse le développement agricole et les centres de santé. Face à cette urgence, le gouvernement (sous l'impulsion de la Première ministre en juin) a décrété un plan d'équité territoriale, choisissant des provinces comme la Tshuapa et le Sankuru comme projets pilotes pour l'installation prioritaire de systèmes solaires autonomes et de forages d'eau par l'ANSER.

L'enjeu du "Mix Énergétique" : Les données cartographiques de la société civile (via la plateforme Congo Epela) confirment que pour ces provinces enclavées, la construction de grands barrages n'est pas rentable à court terme. La réalité de 2026 impose le déploiement massif de microcentrales hydroélectriques locales et de mini-réseaux solaires pour briser définitivement cette injustice géographique.

Rubrique 5 : Analyse et perspectives

Défis récurrents

Les "zones d'ombre" : L'Équateur et le Grand Kasai

À l'échelle nationale, le premier semestre 2026 a mis en lumière un contraste saisissant : d'un côté, une volonté politique forte de réformer le secteur (avec l'adoption de la Politique Nationale de l'Énergie révisée et le Compact Énergétique), et de l'autre, des obstacles structurels majeurs qui freinent l'impact réel de ces avancées sur le terrain.

Voici la synthèse des 5 défis récurrents qui ont touché l'ensemble du pays de janvier à juin 2026 :

1. La vétusté critique et la saturation des réseaux de la SNEL

C'est le problème n°1 qui paralyse aussi bien la capitale que les provinces.

Le constat : Les infrastructures de transport (lignes haute tension) et de distribution (cabines de quartier, transformateurs) de la société nationale sont à bout de souffle.

L'impact : Même lorsque les barrages (comme Inga ou Ruzizi) produisent de l'énergie, les réseaux locaux ne parviennent pas à l'acheminer sans surchauffe ou avarie. Cela se traduit par des pannes mécaniques à répétition et un délestage chronique qui asphyxie les petites entreprises et les ménages.

2. Le fossé financier et le coût élevé du kilowattheure privé

Bien que la libéralisation du secteur attire des opérateurs privés de mini-réseaux (solaires ou micro-hydrauliques), leur modèle économique se heurte à la réalité du pouvoir d'achat congolais.

Le constat : Déployer des infrastructures dans des zones enclavées exige des investissements lourds de la part des entreprises privées.

L'impact : Pour rentabiliser leurs installations, ces opérateurs sont souvent obligés de fixer un prix du kilowattheure élevé. Cela crée une forme d'exclusion ou d'injustice sociale : l'électricité moderne et stable devient un produit de luxe inaccessible aux ménages les plus modestes, provoquant des tensions communautaires sur le terrain.

3. Les lenteurs du cadre fiscal et douanier

Malgré les promesses gouvernementales de faciliter la transition énergétique, les mécanismes d'allégement peinent à s'appliquer de manière uniforme.

Le constat : Les importations de composants essentiels (panneaux solaires certifiés, batteries industrielles, onduleurs, turbines) restent soumises à des tracasseries administratives et à des taxes douanières lourdes aux frontières.

L'impact : Ce manque de fluidité ralentit le déploiement des mini-réseaux solaires de l'ANSER et des opérateurs privés, prolongeant les délais de mise en service des projets à l'intérieur des provinces.

4. L'injustice de la répartition géographique (Le déficit d'équité territoriale)

La cartographie de l'accès à l'électricité au premier semestre 2026 montre une fracture flagrante entre les pôles économiques et le reste du pays.

Le constat : L'essentiel de l'énergie disponible reste capté par la capitale Kinshasa et par les grands centres industriels miniers (notamment dans le Grand Katanga ou le Haut-Uélé).

L'impact : Des provinces entières (comme le Grand Kasai ou l'Équateur) demeurent dans une obscurité presque totale (moins de 1 % à 2 % d'accès), ce qui paralyse la modernisation des centres de santé, des écoles et l'industrialisation du secteur agricole.

5. Les défis sécuritaires et l'enclavement logistique

L'accès à l'énergie est intimement lié au contexte sécuritaire et routier du pays, particulièrement dans la partie Est.

Le constat : L'insécurité persistante et l'état de dégradation des routes nationales compliquent le transport des équipements lourds indispensables à la construction ou à la réhabilitation des centrales.

L'impact : Les équipes techniques font face à des risques majeurs lors des opérations de maintenance sur les lignes Trans provinciales (comme pour les réseaux interconnectés du Kivu), ce qui retarde la stabilisation définitive des infrastructures régionales.

Opportunités pour les 6 mois à venir (Juillet – Décembre 2026)

Les perspectives pour l'avenir de l'énergie en RDC, telles qu'elles se dessinent à la lumière des réformes, des forums internationaux (comme l'Invest in African Energy Forum de Paris) et des engagements pris au cours de ce premier semestre 2026, marquent un changement fondamental d'approche : l'ère des promesses et des mégaprojets théoriques laisse la place à une stratégie de production concrète, décentralisée et axée sur le co-développement.

Voici les grands axes qui vont structurer l'avenir énergétique de la RDC à l'horizon 2030-2040 :

Le grand virage vers les partenariats public-privé (PPP) structurants :

Le ministre des Ressources Hydrauliques et Électricité, Aimé Sakombi Molendo, l'a martelé lors des forums de ce premier semestre : « Le défi n'est plus d'identifier le potentiel, mais de le transformer en capacité réelle ».

L'État congolais abandonne la recherche de financements publics ponctuels au profit de partenariats à long terme avec le secteur privé.

Les projets phares à court/moyen terme : Outre le site d'Inga qui reste le pilier national, le gouvernement accélère les études et la recherche de partenaires pour les projets de Pioka (6 450 MW), la relance de Katende (64 MW) et la concrétisation des extensions Tshopo I & II.

Les objectifs ambitieux du "Compact Énergétique National 2030 :

Adopté en collaboration avec la Banque Mondiale et calqué sur l'Objectif de Développement Durable 7 (ODD7), ce plan trace une feuille de route chiffrée extrêmement ambitieuse pour briser l'injustice d'accès :

Multiplier le taux d'accès par trois : L'objectif est de porter le taux national d'accès à l'électricité à au moins 62 % d'ici 2030 (contre environ 21,5 % actuellement), ce qui signifie connecter 60 millions de personnes supplémentaires.

Mobilisation de capitaux : L'État vise à attirer plus de 20 milliards de dollars US d'investissements privés d'ici 2030 en simplifiant drastiquement les procédures administratives et en standardisant le code fiscal.

La restructuration de la SNEL et la création d'une seconde société publique :

Pour mettre fin aux lourdeurs et aux pannes systémiques, l'avenir prévoit une mutation profonde du paysage institutionnel :

La SNEL va progressivement abandonner son rôle de distributeur exclusif pour se transformer en un Opérateur de Transport et de Système (OTS) fort et durable, indispensable pour gérer les lignes interprovinciales et les exportations régionales.

Le Compact Énergétique prévoit l'émergence d'une deuxième société publique d'électricité pour stimuler l'émulation et mieux gérer les segments de production et de distribution en dehors de la zone d'influence historique de la SNEL.

L'intégration des corridors énergétiques régionaux (Horizon 2026-2030)

La RDC compte capitaliser sur son potentiel hydroélectrique global réévalué à 167 000 MW (répartis sur 3 350 sites selon les dernières études du cabinet Artelia) pour devenir le hub énergétique de l'Afrique :

D'ici fin 2026 : Signature prévue de protocoles d'entente intergouvernementaux pour développer des systèmes de transport d'énergie interconnectés, facilitant l'exportation de l'électricité d'Inga vers l'Afrique du Sud.

D'ici 2030 : Développement du corridor Inga-Bunia, qui servira de véritable colonne vertébrale pour relier les marchés énergétiques de l'Afrique australe (SAPP) et de l'Afrique de l'Est (EAPP).

L'essor de la "Cuisson Propre" et des normes de transition

L'avenir énergétique de la RDC ne se résume pas à l'industrie lourde et aux mines :

Lutte contre la déforestation : Le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre une stratégie nationale de cuisson propre pour inciter les ménages (notamment périurbains et ruraux) à abandonner le charbon de bois (makala) au profit de cuisinières électriques et de technologies propres.

Garantie de qualité : Pour éviter que le pays ne devienne un dépotoir de matériel défectueux, l'application stricte des normes internationales (comme la norme CEI pour les systèmes solaires) sera étendue pour assainir le marché des mini-réseaux et protéger les consommateurs.

Les perspectives de l'avenir énergétique en RDC reposent sur une formule claire : Produire massivement via les PPP, décentraliser grâce aux mini-réseaux solaires et aux microcentrales dans les provinces isolées, et moderniser la gouvernance sous le contrôle rigoureux de l'ARE pour rassurer les bailleurs de fonds.

RECOMMANDATIONS

Le secteur de l'énergie est fait partie des secteurs clé pour le développement de la RDC. Ainsi, sa gestion doit être à la hauteur afin de répondre aux besoins de la population. Voici donc 4 axes de recommandations stratégiques basés sur les réalités de ce premier semestre 2026 :

1. Institutionnaliser le couplage "Mines-Énergie" et l'équité territoriale

Il est injuste que les provinces minières (Haut-Katanga, Lualaba, Haut-Uélé) produisent ou importent des mégawatts massivement captés par les industriels pendant que les populations locales restent dans le noir. Il est donc recommandé aux autorités de rendre obligatoire, dans le cahier des charges de toute nouvelle concession minière ou grand projet hydroélectrique, une clause de rétrocession énergétique communautaire (par exemple, 10 à 15 % de la capacité produite réinjectée dans le réseau civil ou des mini-réseaux locaux via l'ANSER).

2. Accélérer la transition fiscale pour les mini-réseaux solaires

Les mini-réseaux et kits solaires autonomes s'imposent comme la seule solution rapide pour le Grand Kasai, l'Équateur ou l'Ituri, mais les taxes douanières freinent encore les opérateurs privés. Nous recommandons ainsi, de mettre en œuvre sans attendre le guichet unique promis par le Ministère et l'ARE, en accordant une exonération totale et pérenne des droits de douane et de la TVA sur l'importation de tous les équipements solaires certifiés (normes CEI). Cela permettra de faire baisser immédiatement le prix du kilowatt-heure pour les ménages ruraux et les PME.

3. Réformer la tarification de la SNEL et auditer les compteurs à prépaiement

Le système de facturation forfaitaire appliqué pendant les périodes de pannes prolongées (comme le cas récent de Ruzizi au Sud-Kivu) crée une profonde rupture de confiance entre l'État et les citoyens. L'ARE doit donc imposer à la SNEL un moratoire interdisant la facturation forfaitaire dans les zones subissant plus de 15 jours de délestage continu par mois. En parallèle, il faut accélérer le déploiement des compteurs à prépaiement (cash power) pour que chaque Congolais ne paye que l'énergie qu'il consomme réellement.

4. Démocratiser l'accès aux données énergétiques (Le rôle de la Société Civile)

Les outils comme la plateforme cartographique Congo Epela (mise à jour en juin 2026 par Resource Matters et le Réseau Mwangaza) ne doivent pas rester l'apanage des experts basés à Kinshasa. Il faut alors traduire et vulgariser ces données techniques sous forme de mémos provinciaux simplifiés ou de programmes de sensibilisation radio/médias locaux. Permettre aux leaders d'opinion, aux collectifs de femmes (comme à Kintambo) et aux coalitions de la jeunesse de s'approprier ces cartes est le meilleur moyen de structurer des plaidoyers locaux constructifs auprès des gouverneurs de province.

L'avenir de l'énergie en RDC ne dépendra pas d'une solution unique. Le secret réside dans un mix énergétique intelligent : laisser les grands barrages (Inga, Kinsuka, Ruzizi) alimenter les industries et les grands centres urbains, tout en donnant un pouvoir total à l'ANSER et aux opérateurs privés pour connecter l'intérieur du pays grâce au solaire et aux microcentrales

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de ce premier semestre 2026, le secteur de l'énergie en République Démocratique du Congo se trouve à la croisée des chemins. Les dossiers et analyses réunis dans cette édition mettent en lumière une dynamique sans précédent, marquée par des réformes institutionnelles majeures et une volonté politique affirmée d'ouvrir le secteur aux investissements privés. De la validation de la Politique Nationale de l'Énergie révisée au déploiement de projets d'envergure comme la centrale de Kinsuka, les fondations d'un nouveau modèle énergétique sont désormais posées.

Cependant, la réalité du terrain nous rappelle chaque jour l'immensité du défi. Qu'il s'agisse des pannes critiques subies par nos réseaux interconnectés, du coût encore prohibitif de l'électricité privée pour les ménages vulnérables, ou du profond déficit d'équité territoriale qui maintient plusieurs de nos provinces dans l'obscurité, les fractures énergétiques restent une urgence sociale et économique.

L'avenir de la RDC ne pourra pas se construire sur de simples promesses de mégaprojets centralisés. Les dynamiques observées au cours de ce semestre prouvent que la clé réside dans une transition décentralisée et diversifiée : un mix énergétique intelligent où les grands barrages hydroélectriques soutiennent notre tissu industriel, tandis que les micro-centrales et les mini-réseaux solaires apportent une lumière immédiate et durable à l'intérieur de nos territoires.

Dans ce processus, le rôle des institutions de régulation (ARE, ANSER) et la vigilance des organisations de la société civile, à l'instar du Cadre de Concertation sur les Ressources Naturelles (CCRN), seront les garants d'une transition juste.

Ce n'est qu'en plaçant la transparence, la redevabilité sociale et les priorités des communautés locales au centre des décisions que la RDC pourra enfin transformer son immense potentiel en un véritable moteur de développement inclusif pour chaque Congolais.



CdC/RN

21

PLANETE ENERGIE RDC

3ème Edition



JUIN 2026